



Conseil Communautaire
25 avril 2019
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 27/19

Objet

Modification du tableau des effectifs

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

1) Création d'un poste d'adjoint administratif – Service de remplacement des secrétaires de mairie

En raison de la demande croissante des communes membres auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour assurer les remplacements de leur secrétaire de mairie en cas d'absence, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juin 2019.

2) Création d'un poste d'attaché – Direction pilotage et coordination – Contrôle de gestion

Dans le cadre de la mise en place d'un contrôle de gestion interne au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, il convient de renforcer la Direction Pilotage et Coordination par un poste de juriste – contrôleur de gestion. Il est ainsi proposé de créer un poste d'attaché à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2019 afin de répondre à ce besoin.

3) Création d'un poste de conservateur de bibliothèque – Réseau des médiathèques du Grand Dole

Un agent employé sur le grade de bibliothécaire, qui assure la direction par intérim du réseau des médiathèques du Grand Dole depuis le départ du conservateur d'Etat qui était mis à disposition de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, a été proposé lors de la Commission

Administrative Paritaire du 21 mars 2019 afin d'être nommé sur le grade de conservateur de bibliothèque. Cette demande ayant reçu un avis favorable de la commission, il est ainsi proposé de créer un poste de conservateur de bibliothèque à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CREE :**
 - o un poste d'adjoint administratif à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juin 2019,
 - o un poste d'attaché à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2019,
 - o un poste de conservateur de bibliothèque à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2019,
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale

